
50 000 composteurs en 2014

Commune de Gennevilliers

177, Avenue Gabriel Péri

92230 Gennevilliers

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Farid Ouahyoune

farid.ouahyoune@ville-genevilliers.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Identification des pratiques déjà existantes: pas de pratique de la collecte sélective des biodéchets. La ville a mis en place la collecte sélective des déchets végétaux par apport en déchèterie.

Orientation: promouvoir une gestion durable des déchets de jardin et de cuisine auprès des habitants, des services municipaux, ainsi que des scolaires. Proposer aux volontaires des lombricomposteurs et des composteurs (plastiques 400 Litres).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Habitat pavillonnaire : équiper 15 % des foyers

Habitat collectif : équiper 10 % des foyers

Nb de sites de compostage partagé : équiper 10 sites

Résultats quantitatifs

Aujourd'hui, 200 composteurs et 69 lombricomposteurs ont été distribués. Environ 42% du matériel distribué est utilisé par des structures collectives (8 sites en milieux scolaires, 46 en jardins familiaux ou partagés, 6 en entreprises).

Résultats qualitatifs

Cette opération a permis aux Maîtres composteurs de se faire connaître de la population et d'asseoir ainsi leur légitimité sur la transmission des connaissances liées au compostage.

MISE EN OEUVRE

Planning

Le recrutement des futurs citoyens composteurs s'effectue par la publication d'articles dans les journaux municipaux, par des réunions publiques avec démonstration ainsi que par l'animation de stands (journée de l'Environnement, etc.).

Une première distribution a lieu lors de la Semaine du Développement Durable au cours d'une animation présentant le kit compostage avec des conseils promulgués par les deux maîtres composteurs. Les distributions suivantes se font sur rdv aux services techniques avec la formation exhaustive des habitants.

Moyens humains

Internes

Farid OUAHYOUNE – Responsable du pôle déchets

Kamal BELKACEM - Ambassadeur du tri et maître composteur

Gérard PRODHOME – Educateur à l'environnement et maître composteur

Moyens financiers

Le coût d'acquisition du matériel est de 910,78 € TTC via l'opération 50 000 composteurs du SYCTOM.

A cela s'ajoute les coûts du personnel participant à l'action.

Partenaires mobilisés

aucun partenaire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action peut être reproduite annuellement.

Difficultés rencontrées

L'originalité de l'action tient sur le fait que nous ciblons des quartiers et nous assurons une communication via des lettres distribuées en porte à porte. Nous assurons lors de la semaine du développement durable la distribution dans le quartier ciblé pour être au plus proche des habitants

Recommandations éventuelles

Compostage partagé

Les sites de compostage collectif sont choisis en fonction de la motivation du référent et de la place permettant l'installation des composteurs. L'installation d'un site nécessite la présence d'un minimum de trois foyers. Les maîtres composteurs sont ensuite chargés de la mise en place et de la formation des participants.

Un accompagnement sous forme de contact téléphonique ou visite sera réalisé au cours de la première année de fonctionnement. Il n'y a pas de suivi formel des quantités détournées sur les opérations en cours. Actuellement, 8 composteurs ont été distribués sur les sites de compostage partagé et 2 sites sont en cours de démarrage.

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Juin 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

ADEME Ile de France Pole
Economie Circulaire
economiecirculaire.idf@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France